

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 18 juin 2019

Date d'affichage 18 juin 2019

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 19 (+ 6 pouvoirs)

votants 25

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20190627-DEL_19_06_26_05 DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2019

Affichage : 27/06/2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF

Le VINGT-SIX JUIN à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M. Philippe GALLAND, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Gaëtan THOMAS, M. Thierry BODIN, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Sophie DOLLON, M. Nicolas CHABLE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Michel DIEDERICH, Mme Delphine LETESSIER, Mme Edith ALIX, M. Claude DROUET, Mme Sylvie FAVRET.

Excusés : M. Jean THOREAU (Pouvoir donné à Philippe GALLAND), Mme Camille MORIN-BURRE (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), Mme Virginie ARZUL-MORICEAU, Mme Marie-Claire DUCELLIER (Pouvoir donné à Gaëtan THOMAS), Mme Hélène DEBLOCK (Pouvoir donné à Jacky TACHEAU), M. Gérard GUESNE (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme Dominique BURLLOT, M. Michel ARBOUYS, M. Quentin GUTIERRES (Pouvoir donné à Pascale LEVEQUE), M. Thierry PERRE

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Marie-Hélène TROUILLOT a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur REVEAU ne participe pas au vote relatif à la convention de mise à disposition de locaux pour Sarthe Habitat

SARTHE HABITAT : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX
ADMINISTRATIFS AU 11 RUE VIET

Dans le cadre de la fusion entre Huisne Habitat et Sarthe Habitat et afin de mettre en œuvre la nouvelle organisation Sarthe Habitat sur le territoire, la ville de La Ferté-Bernard mettait à disposition de Sarthe Habitat, à titre gratuit jusqu'au 30 juin 2019, les anciens bureaux de Huisne Habitat au 11 Rue Viet.

Cette mise à disposition devait permettre à Sarthe Habitat de réaliser les travaux d'aménagement au 42 rue Bourgneuf avec l'objectif d'y entrer en juin 2019.

D'une part, la défaillance du maître d'œuvre choisi, a obligé Sarthe Habitat à relancer une consultation et, d'autre part, les contraintes techniques de l'immeuble dans un périmètre ABF, amènent Sarthe Habitat à revoir son calendrier et à reporter la livraison des locaux aménagés au second trimestre 2020.

Le Maire, propose de laisser à la disposition de Sarthe Habitat les locaux situés au 11 rue Viet d'une surface de 150m² jusqu'au 30 juin 2020, non plus à titre gratuit, mais en contrepartie d'un loyer, pouvant s'élever à 1500€ par mois à compter du 1^{er} Juillet 2019.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres votants (24 Pour - 0 Abstention – 0 Contre),

AUTORISE M. le Maire, ou l'un de ses adjoints à :

- Signer la convention de mise à disposition de locaux situés au 11 Rue Viet avec Sarthe Habitat à partir du 1^{er} Juillet 2019.
- Emettre un titre de recette correspondant au montant du loyer qui s'élève à 1500€.

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU